

ASSEMBLEES GENERALES UFC QUE CHOISIR DU DOUBS – AL251

**Jeudi 4 mai 2023 – Salle Haag, 17, rue Haag
25000 Besançon**

PROCES-VERBAL

Assemblée générale Extraordinaire (AGE) à 16h30

Membres présents : 33

Absents excusés ayant donné procuration : 38

Ordre du jour :

1. Fusion des AL du Doubs et du Territoire de Belfort

2. Modification des statuts consécutive à la fusion

Le Président Jean-Pierre COURTEJAIRE ouvre la séance à 16h40 en remerciant l'ensemble des personnes, qui par leur présence et leur investissement démontrent tout l'intérêt qu'elles portent à notre association.

1. Fusion des AL du Doubs et du Territoire de Belfort

Le Président rappelle que, suite à l'impossibilité de constituer un Bureau suite à son AG d'avril 2022, le CA de l'AL du Territoire de Belfort a sollicité à l'unanimité en octobre 2022 son rattachement à l'AL du Doubs. Le CA de l'AL du Doubs y a répondu favorablement en novembre 2022.

Un point d'étape a été fait le 17 janvier à l'issue des 2 réunions du groupe de travail, le 14 décembre à Belfort et le 17 janvier à Besançon. Le 27 février, le texte du projet de fusion co-rédigé par les deux Présidents a été adopté à l'unanimité, le même vote a eu lieu à Belfort par le CA réuni le mardi 28 février. Transmis au Président Bazot le 1^{er} mars, ce document a été validé par le Bureau fédéral mardi 7 mars avant information du CA fédéral le samedi 18 mars.

Ensuite, ont été accomplies les formalités de publicité du projet de fusion, tant par la publication d'une annonce légale que par une mise à disposition du document dans les locaux de Besançon, de Montbéliard et de Belfort.

Cette démarche de fusion-absorption se traduit par un changement de statut de l'association locale du Territoire de Belfort, dissoute en AG le 27 avril 2023 et qui devient une antenne de l'AL du Doubs au même titre que Montbéliard

Il est propos à l'AGE d'entériner cette fusion.

Vote de la décision : Contre : 0 Abstention : 0

► *En l'absence de question et d'observation, la fusion des AL du Doubs et du Territoire de Belfort a été votée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.*

2. Modification des statuts consécutive à la fusion

Seul l'article 2 des statuts est impacté par la décision de fusion. Il est proposé un nom pas trop long, résultat de la concertation au sein du groupe de travail. Il est à noter que le nom de domaine, utilisé pour les adresses électroniques ou encore le site Internet n'a pas à figurer dans les statuts.

Dénomination de l'AL après fusion : **UFC-Que Choisir Doubs-T.Belfort**
Domaine : **UFC-Que Choisir 25-90**

Vote de la décision : Contre : 0 Abstention : 0

► *La modification de l'article 2 des statuts a été votée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.*

Assemblée générale Ordinaire (AGO) à 17h

Membres présents : 34

Absents excusés ayant donné procuration : 37

Ordre du jour :

- 1. Présentation du rapport d'activité 2022**
- 2. Présentation du rapport financier 2022**
- 3. Fixation du montant de l'adhésion**
- 4. Renouvellement complet du CA**
- 5. Questions diverses**

1. Présentation du rapport d'activité 2022

Le rapport d'activité est présenté par Jean-Pierre COURTEJAIRE sur la base d'un diaporama retraçant le fonctionnement interne de l'association mais aussi les actions conduites à l'extérieur. Tous les détails sont à retrouver dans le rapport joint

En l'absence d'observation particulière de la part des participants, le rapport d'activité 2022 est soumis au vote (à mains levées). Il est approuvé par tous les participants (pas de voix contre, pas d'abstention)

► ***Le rapport d'activité 2022 a été adopté à l'unanimité des personnes présentes et représentées.***

2. Présentation du rapport financier 2022

Le rapport financier est présenté par Yvette GIRARD

L'ensemble des données commentées au cours de l' AG figurent dans le rapport joint.

Le rapport financier 2022 est soumis au vote (à mains levées), il est approuvé par l'ensemble des participants (pas de voix contre, pas d'abstention)

► ***Le rapport financier 2022 a été adopté à l'unanimité des personnes présentes et représentées.***

3. Fixation du montant de l'adhésion

Sachant que le montant de l'adhésion doit se situer, selon la fédération UFC Que choisir, dans une fourchette entre 20 € et 40 € la question est posée : êtes-vous favorables au maintien du montant de l'adhésion pour un an à 35€, étant rappelé que ce montant est inchangé depuis un certain nombre d'années ?

L'ensemble des participants se prononcent favorablement sur cette proposition (pas voix contre, pas d'abstention)

► ***Le montant de l'adhésion est maintenu à 35€/an à l'unanimité des membres présents et représentés.***

4. Renouvellement complet du CA

Suite à la fusion, l' AG procède au renouvellement complet des membres du CA, soit 15 administrateurs, nombre maximum autorisé par les statuts. A l'échéance ont été recensées 16 candidatures.

Thierry BARTHOD	Besançon
Monique BISSON	Besançon
Annie BORNERT	Besançon
Jean-Pierre COURTEJAIRE	Besançon
Annick DEVAUX SOMMER	Besançon
Jean-Jacques FAIVRE	Besançon
Magly FAURE	Besançon
Patrick FONGAUFIER	Besançon
Yvette GIRARD	Besançon
Jean-François MERCIER	Monbéliard
Monique PIERSON	Monbéliard
Marie-Christine RADENNE	Besançon
Daniel REBILLET	Besançon
Sylvie RIPPLING	Belfort
Georges ROCHE	Besançon
Guy VERNIER	Besançon

Vote (à bulletin secret) : 66 votes : 65 bulletins exprimés / 1 bulletin nul

Ont été élus membres du nouveau CA (15) les candidat-e-s ayant le plus de voix, à savoir :

**Assemblée générale du 4 mai 2023
Election du conseil d'administration**

**Nombre
de voix**

Thierry BARTHOD	Besançon	64
Monique BISSON	Besançon	64
Annie BORNERT	Besançon	64
Jean-Pierre COURTEJAIRE	Besançon	56
Annick DEVAUX SOMMER	Besançon	61
Jean-Jacques FAIVRE	Besançon	65
Magly FAURE	Besançon	64
Patrick FONGAUFIER	Besançon	64
Yvette GIRARD	Besançon	64
Jean-François MERCIER	Monbéliard	58
Monique PIERSON	Monbéliard	46
Marie-Christine RADENNE	Besançon	65
Daniel REBILLET	Besançon	65
Sylvie RIPPLING	Belfort	64
Georges ROCHE	Besançon	42
Guy VERNIER	Besançon	64

Il est ensuite procédé au tirage au sort des administrateurs à renouveler en 2024, puis 2025 dans le cadre du renouvellement par 1/3 chaque année, soit 5 membres sur 15 :

Administrateurs renouvelables en 2024 : Jean-Jacques FAIVRE Guy VERNIER
Monique BISSON Annick DEVAUX SOMMER Sylvie RIPPLING

Administrateurs renouvelables en 2025 :Thierry BARTHOD Jean-François
MERCIER Annie BORNERT Daniel REBILLET Monique PIERSON

Administrateurs renouvelables en 2026 (par déduction) : Marie-Christine
RADENNE Patrick FONGAUFIER Yvette GIRARD Jean-Pierre COURTEJAIRE
Magly FAURE

5. Questions diverses

Un adhérent présent pose la question du paiement de l'adhésion par carte bancaire.
Il est répondu que ce sujet a déjà été abordé à plusieurs reprises par le CA, qui se
heurte encore à quelques difficultés d'ordre technique et qui devraient pouvoir se
résoudre rapidement.

Fin de séance : 19h00

La Secrétaire
Annie BORNERT

Le Président
Jean-Pierre COURTEJAIRE

UFC-QUE CHOISIR Doubs-T.Belfort
COMPTE RENDU N° 1 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jeudi 4 mai 2023 à 19h30 à l' issue des AG

Membres présents (12)

Monique BISSON Annie BORNERT Jean-Jacques FAIVRE Patrick FONGAUFIER
Magly FAURE Yvette GIRARD Jean-François MERCIER Monique PIERSON
Marie-Christine RADENNE Daniel REBILLET Sylvie RIPPLING Guy VERNIER

Absents excusés ayant donné procuration (3)

Marie-Christine RADENNE à Monique BISSON
Annick DEVAUX SOMMER à Magly FAURE
Thierry BARTHOD à Jean-Jacques FAIVRE

1. Election du Bureau :

Le Président rappelle que le Bureau était précédemment composé de 8 membres et sollicite les candidatures pour chacun des postes.

Le président, les vice-présidentes, la secrétaire et le secrétaire adjoint renouvellent leurs candidatures aux mêmes postes. Patrick FONGAUFIER se présente en tant que trésorier et Annick DEVAUX SOMMER en tant que trésorière adjointe. Yvette GIRARD leur apportera son aide.

Vote à mains levées, dans la mesure où personne ne demande un vote au scrutin secret.

Composition du bureau

Président : Jean-Pierre COURTEJAIRE (11 voix pour et 4 abstentions)

Vices-Présidentes

Monique BISSON (15 voix pour)
Magly FAURE (14 voix pour et 1 abstention)
Marie-Christine RADENNE (15 voix pour)

Secrétaire : Annie BORNERT (15 voix pour)
Secrétaire adjoint : Jean-François MERCIER (15 voix pour)

Trésorier : Patrick FONGAUFIER (15 voix pour)
Trésorière adjointe : Annick DEVAUX SOMMER (15 voix pour)

2. Représentation de l'AL du Doubs à l'AG fédérale des 10-11 juin 2022

Le Président rappelle que, d'ici le 10 mai, l'AL se doit de désigner ses 3 délégués, nécessairement administrateurs, à l'AG fédérale organisée vers Provins les 10-11 juin.

Jean-Pierre COURTEJAIRE, Sylvie RIPPLING et Daniel REBILLET sont d'accord pour y participer.

Fin de séance : 20h10

La secrétaire
Annie BORNERT

Le Président
Jean-Pierre COURTEJAIRE